

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Le CISSS de Lanaudière et la TROCL : partenaires dans l'amélioration de la santé et du bien-être de la population lanauchoise

---

**Joliette, le 30 juin 2016** – C'est lors de la séance du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS) tenue hier, que l'organisation a entériné la poursuite des travaux entrepris avec la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL), qui existait depuis 2013, entre le réseau de la santé et des services sociaux et la TROCL.

### Partenariat

Le CISSS de Lanaudière estime qu'il est important de poursuivre les travaux du comité bipartite afin de maintenir un lien permanent et de faciliter les relations avec ses partenaires du milieu communautaire. La contribution des organismes communautaires autonomes est essentielle et surtout complémentaire dans l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

« Le comité bipartite constitue un lieu d'échanges et de discussions privilégié sur les orientations du CISSS, les préoccupations des organismes communautaires et les collaborations possibles entre les deux instances. Depuis la réforme, les travaux du comité ont notamment permis de réviser le Cadre de gestion du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et de l'adapter au contexte actuel du réseau de la santé et des services sociaux de la région », souligne M. Christian Gagné, président-directeur général adjoint au CISSS de Lanaudière et membre du comité.

Le Cadre de gestion définit les obligations du CISSS et celles de ses partenaires communautaires et établit clairement les modalités d'application des orientations qui s'y rattachent. Ce cadre de gestion de même que le cadre de financement du PSOC, lequel identifie les balises de la répartition des nouveaux budgets entre les organismes, constituent les deux principaux outils de gestion du PSOC.

Au cours des prochains mois, différents travaux seront mis de l'avant par le comité bipartite. Parmi ceux-ci, une tournée des organismes par MRC est prévue afin de faire connaître ces cadres de gestion.

Madame Francine Lafontaine, présidente de la TROCL, se dit heureuse des travaux de la dernière année au comité bipartite : « Malgré l'ampleur du travail à réaliser dans le cadre de la fusion, le CISSS de Lanaudière s'est rapidement manifesté afin que nous poursuivions notre collaboration. Cela démontre une volonté de maintenir un dialogue ouvert avec le milieu communautaire et de travailler ensemble à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population lanauchoise. »

## **Membres du comité**

Le comité bipartite est composé des membres suivants : du CISSS de Lanaudière, M. Christian Gagné, PDGA, Dre Muriel Lafarge, directrice de la santé publique, Mme Ghislaine Jetté, agente de planification, programmation et recherche au PSOC et Mme Julie Nault, technicienne en administration au PSOC.

De la TROCL : mesdames Francine Lafontaine et Lisette Dormoy, respectivement présidente et vice-présidente ainsi que M. Hugo Valiquette, coordonnateur.

-30-

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

**Renseignements :** Pascale Lamy  
Adjointe au PDG - relations médias par intérim  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
Téléphone : 450 759-5333, poste 2685  
[pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca)